

Séminaire Descriptif et Exigences

Professeur :	J. de Werra, po
N°	5910
Titre du séminaire :	Droit du sport : aspects de droit privé
Maîtrises concernées :	MD, MDE, MDIE, MDCP
Semestre :	automne 2025

Descriptif du séminaire :

Le sport professionnel est une industrie dynamique et économiquement importante qui soulève des questions juridiques aussi diverses que nombreuses, en particulier en droit privé (ce sur quoi le séminaire se concentre). La spécificité du sport a conduit à l'émergence progressive d'un droit qui lui est dédié : le droit du sport. En raison de sa nature transversale, le droit du sport couvre des domaines très variés du droit privé (notamment le droit des obligations [droit de la responsabilité civile et droit des contrats], le droit de la propriété intellectuelle, le droit de la personnalité, notamment le droit à l'image, le droit de l'association et le droit des sociétés).

Le séminaire vise à offrir aux participants la possibilité de conduire une analyse juridique de facettes choisies du droit privé du sport, en particulier sous l'angle des relations (notamment contractuelles) existantes entre les acteurs du sport professionnel (athlètes, sponsors, organisateurs d'événements sportifs, institutions sportives telles que les fédérations sportives, agents, etc.) et des défis juridiques posés par l'organisation d'événements sportifs de grande envergure.

Exigences :

- a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ? Oui
(connaissance requise des principes fondamentaux du droit privé suisse – droit civil / droit des obligations résultant d'une formation / baccalauréat en droit suisse).
- b) Les étudiants sont-ils convoqués avant le début du semestre ? Non
- c) Existe-il une liste de sujets ? Oui
 - Si oui : Les étudiants peuvent proposer des sujets.

d) Quels sont les diverses étapes et délais de reddition ?

Etapes	Délais de reddition
1. Choix du sujet	29/09/2025
2. Soumission du plan et de la bibliographie	13/10/2025
3. Reddition d'un chapitre du mémoire (10 pages), avec le plan et la bibliographie	14/11/2025
5. Présentations orales	05/12/2025 et 12/12/2025
6. Reddition du mémoire final	01/01/2026

Commentaires :

Ce calendrier est donné à titre indicatif en vue de présenter le calendrier général du séminaire et la chronologie des étapes principales du déroulement du séminaire. Des ajustements pourraient y être faits dans la mesure nécessaire (sans que ceux-ci n'affectent fondamentalement l'organisation générale du séminaire).

e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ? Oui

Nous demanderons aux étudiants de nous remettre uniquement un chapitre de leur mémoire, soit dix pages.

Les règles formelles, notamment celles sur le plagiat, s'appliquent aussi au chapitre de mémoire soumis. En outre, la qualité du chapitre de mémoire soumis est prise en compte dans l'évaluation.

f) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ? Oui

➤ Si oui, laquelle ou lesquelles ?:

Allemand et anglais : de nombreuses sources sont rédigées dans ces langues de sorte que leur connaissance (au moins) passive est requise. Les sources en langue allemande sont essentielles en droit suisse (également en droit suisse du sport) et doivent ainsi impérativement être citées et utilisées dans le cadre du séminaire.

g) Des intervenants externes participent-ils à votre séminaire ? : Oui

h) Modalités d'évaluation :

Mémoire (et autres documents soumis dans le cadre du séminaire) : 80% de la note.

Présentation orale et participation active au séminaire : 20% de la note. Cette allocation est indicative, étant précisé que seule la note finale globale sera communiquée.